

Risque chimique: Exposition aux contaminants atmosphériques (Protection respiratoire)

Descriptif du risque

L'exposition à des contaminants atmosphériques survient lorsque des travailleurs inhalent des substances dangereuses présentes dans l'air (gaz, vapeurs, poussières, fumées, bioaérosols, brouillards, etc.). Ces contaminants peuvent être générés par des procédés industriels, la combustion de moteurs, la manipulation de produits chimiques ou des opérations mécaniques.

Secteur(s) concerné(s)

Départements : Philosophie et arts, DBCPSF

Services : SGIAI

Tous les secteurs de l'Université où des gaz, vapeurs, poussières, fumées, bioaérosols, brouillards, etc., peuvent être produits et dont l'évaluation du contaminant nécessite le port d'une protection respiratoire.

Activité(s) concernée(s)

Utilisation de produits en aérosols, manipulation de certains produits chimiques, événement de déversement de matière dangereuse, transvidage de produits chimiques, activités générant des particules (meulage, coupage, soudage, sciage ou malaxage de matériaux libérant des particules dangereuses), travaux d'infrastructures (amiante, silice cristalline ou autres produits dangereux), activités générant des gaz et des vapeurs ou cliniques et contact avec les bioaérosols des patients.

Effet(s) sur la santé

Les effets varient selon plusieurs facteurs, dont la nocivité du produit, la quantité de vapeur dans l'air, la durée, la fréquence d'exposition. L'absence de protection respiratoire peut causer intoxication, irritation des voies respiratoires, problèmes respiratoires, contracter un virus ou une maladie, atteinte neurologique, mort.

Mesure(s) de prévention

Toujours privilégier les mesures de prévention les plus efficaces selon la hiérarchie de contrôle des risques de la CNESST. Lorsque l'élimination est impossible, réduisez au maximum les risques en combinant plusieurs mesures. Les mesures de prévention doivent toutefois être adaptées à la situation, puisque certaines ne sont pas toujours applicables ou pertinentes dans tous les contextes.

Élimination à la source : Éliminer la tâche ou le procédé qui expose le travailleur au contaminant.

Remplacement : Modifier la tâche ou le procédé afin de remplacer ou de réduire à la source les contaminants générés.

Contrôle technique : Évaluation de la qualité de l'air (pour vérifier l'efficacité des mesures de contrôle et la conformité de l'environnement). Évaluation des contaminants (afin de déterminer les contaminants présents et les mesures techniques requises).

Signaux : Alarme de détection de gaz, affichage des risques et EPIs requis.

Mesures administratives: Programme de protection respiratoire. PON sur l'utilisation et l'entretien d'un appareil de protection respiratoire (APR). Formation SIMDUT. Formation sur mesure pour différents produits dangereux. Formation d'accueil en laboratoire. Formation et essai d'ajustement d'un appareil de protection respiratoire (APR).

Moyens et équipements de protection individuelle ou collective: Sélectionner et porter le bon appareil de protection respiratoire (APR) selon la tâche.

Les mesures présentées ci-dessus constituent des exemples parmi d'autres et ne représentent pas une liste exhaustive.

Liste des actions

Action	Fréquence ou échéancier	Responsable
Affichage des risques et EPIs	Au besoin	Supérieur immédiat, SPP
Formulaire d'accueil SST en laboratoire	À l'arrivée de l'employé	Supérieur immédiat
Demande d'essai d'ajustement d'un APR	Au besoin	Utilisateur, supérieur immédiat
Formation SIMDUT	À tous les 3 ans pour les gens exposés ou pouvant être exposés	Supérieur immédiat
Formation sécurité en laboratoire	Aux 3 ans pour les utilisateurs de laboratoire de recherche	Supérieur immédiat
Réalisation d'essai d'ajustement et Formation d'utilisation d'un APR	Au besoin	Supérieur immédiat, SPP, responsable d'essai d'ajustement d'APR du secteur
Programme Protection respiratoire	En révision	SPP